

DELIBERATION OC2021-02-11-03

**Finances –
Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 11 février, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, composé des 2 collèges, s'est réuni au Pôle Agglo21 à Saint Lô sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50						
Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
Producteurs moins de 1 000 000 m ³	MAUDUIT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>		DESMOTTES Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>
	PAREY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>	LEROUX Pascal		<input checked="" type="checkbox"/>
Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>		LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	
	EUDES Alain	<input checked="" type="checkbox"/>		FOLLAIN Eric		<input checked="" type="checkbox"/>
	JANNIERE Louis	<input checked="" type="checkbox"/>		QUINETTE Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>
	CULLERON Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>		GENEST Patrice		<input checked="" type="checkbox"/>
SMPEP Isthme du Cotentin	LAUNEY Jean-Luc		<input checked="" type="checkbox"/>	BALLEY Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>
	GRAWITZ Xavier	<input checked="" type="checkbox"/>		BRIERE Sébastien		<input checked="" type="checkbox"/>
	EURAS Simone		<input checked="" type="checkbox"/>	MINERBE Alain		<input checked="" type="checkbox"/>
	LEVILLAIN Lionel	<input checked="" type="checkbox"/>		LEFEBVRE Jean-Louis		<input checked="" type="checkbox"/>
SMPGA	RAILLIET Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>		DULIN Denis		<input checked="" type="checkbox"/>
	MARGOLLE Anne	<input checked="" type="checkbox"/>		HERBERT Georges		<input checked="" type="checkbox"/>
	THEAULT Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>		GUERLAVAIS David		<input checked="" type="checkbox"/>
	LAINE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Michel		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>		HAMARD Jean-Vital		<input checked="" type="checkbox"/>
	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>		LABICHE Isabelle		<input checked="" type="checkbox"/>
	JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>		LAINE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	
	AUBRAYS Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>
	NICOLAS David		<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé		<input checked="" type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle		<input checked="" type="checkbox"/>
	BIDOT Jacky		<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël		<input checked="" type="checkbox"/>
	BOURDIN Jean-Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>		MOISSERON Franck		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>		VIRLOUVET Jérôme		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain		<input checked="" type="checkbox"/>	RENOUARD Guillaume		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>		LEFORESTIER Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>
	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>		BEUVE Joël		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	<input checked="" type="checkbox"/>		LECUREUIL Daniel		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>		BOSSARD Serge		<input checked="" type="checkbox"/>

Nombre de membres : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 22

Ont donné pouvoir :

– suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

Séance du 11 février 2021

Date de la convocation : 5 février 2021

DELIBERATION OC2021-02-11-03

**Finances –
Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

Collège « compétence à la carte » au sens de l'article 6.3 des statuts du SDeau50

	Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E	
CENTRE	CLEP Agon	GUILLOTTE Hubert	<input checked="" type="checkbox"/>		LEBRETON Delphine		<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de membres : 41 Nombre de présents : 22 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de votants : 25 Ont donné pouvoir : Serge BOSSARD à Joseph LETELLIER Joël CHARTRAIN à Yann RABASTE Bertrand DUBOURG à Jacques VARY
	CLEP Bréhai	LECOREUIL Daniel		<input checked="" type="checkbox"/>	DAVAL Arnaud		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Cerisy la S.	SIMEON Didier	<input checked="" type="checkbox"/>		LEJOLIVET Alain		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Coutances	BOURDIN Jean-Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>	PITTOIS Gaétane		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Créances P.	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>		LEFORESTIER Noëlle		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Gavray	DE PAEPE Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>		LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>		
	CLEP Gièze	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>		JOULAN Jean-Pierre		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Lessay	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>		LECONTE Ludovic		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Montbray	MANSON Pierre		<input checked="" type="checkbox"/>	Poste vacant			
	CLEP Montmartin-Cérences	GUILLE Hervé HERME Michel	<input checked="" type="checkbox"/>		DOYERE Joël MALHERBE Bernard		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Montpinchon	LEDOUX Didier	<input checked="" type="checkbox"/>		HUREL Grégory		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP St Malo L.	GOUX Christian	<input checked="" type="checkbox"/>		BELLE Jean-Pierre		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP St Pierre C.	GALBADON Grégory		<input checked="" type="checkbox"/>	LESUEUR Francis		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP St Sauveur	BEUVE Joël		<input checked="" type="checkbox"/>	BARBET Pascal		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Sainteny	LANGLOIS Alain		<input checked="" type="checkbox"/>	SOPHIE Bertrand		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Tribehou	TURPIN Yves	<input checked="" type="checkbox"/>		LALANDE Frédéric		<input checked="" type="checkbox"/>	
CLEP Villedieu O.	LETELLIER Joseph	<input checked="" type="checkbox"/>		CAHU Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		
CLEP Avranches E.	CHARUEL Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>	POIDEVIN Gilbert		<input checked="" type="checkbox"/>		
SUD	CLEP Baie Bocage	RABASTE Yann CHARTRAIN Joël	<input checked="" type="checkbox"/>		CHEYMOL Claude FAUCHON Willy		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Brécey	DUBOURG Bertrand		<input checked="" type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Chaise B.	SADIMAN Thierry		<input checked="" type="checkbox"/>	PICHARD David		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Gathemo	BARBOT Michel		<input checked="" type="checkbox"/>	ERRARD Rachel		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Pontorson	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>		BELLOIR André-Jean		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Reffuveille	VARY Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>		AUGEARD Jean-Louis		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP St Hilaire	BOUVET Jacky CAILLOT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>		LEMONNIER Catherine HEURTIER-GUEGUEN Serge		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP St Loup	GENIN Nathalie		<input checked="" type="checkbox"/>	PINSON Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Sourdeval	GOHORY Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>	LELOGEAS Roger		<input checked="" type="checkbox"/>	
	CLEP Villedieu S.	BOSSARD Serge		<input checked="" type="checkbox"/>	GUILLAUME Nicolas		<input checked="" type="checkbox"/>	
EPCI-PP dotés de la compétence "eau potable"	SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>		HAMARD Jean-Vital		<input checked="" type="checkbox"/>	
		BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>		LABICHE Isabelle		<input checked="" type="checkbox"/>	
		JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>		LAINE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>		
		AUBRAYS Philippe NICOLAS David		<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>		
	SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé		<input checked="" type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle		<input checked="" type="checkbox"/>	
		BIDOT Jacky		<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël		<input checked="" type="checkbox"/>	
		BOURDIN Jean-Dominique		<input checked="" type="checkbox"/>	BELLE Jean-Pierre		<input checked="" type="checkbox"/>	
		SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>		MOISSERON Franck		<input checked="" type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>		VIRLOUVET Jérôme		<input checked="" type="checkbox"/>		

– suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

	Collège « compétences obligatoires »	Collège « compétence à la carte »	TOTAL
Nombre de membres	29	41	70
Nombre de présents :	22	22	44
Nombre de pouvoirs :	0	3	3
Nombre de votants :	22	25	47

Secrétaire de séance : Michel GRENTE

Assistaient également :

- Du SDeau50 : Jean-François BALLAND, Bruno CARBONNEL, Katy CARVILLE, Isabelle CHARPENTIER
- De la paierie départementale : Maryline LAURENT

Accusé de réception en préfecture
OC20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Séance du 11 février 2021

Date de la convocation : 5 février 2021

DELIBERATION OC2021-02-11-03

**Finances –
Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical du SDeau50 doit, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, débattre sur les orientations budgétaires.

Il précise que le rapport présentant les orientations budgétaires pour l'année 2021 a été adressé avec la convocation pour la réunion du comité syndical.

Vu le rapport relatif aux orientations budgétaires 2021 présenté par Monsieur le Président,

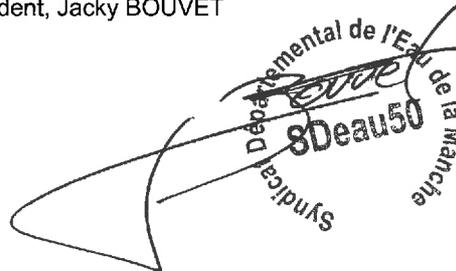
Considérant que le débat d'orientations budgétaires 2021 a eu lieu,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **D'acter la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021 et l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus-dits,
Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le jour de la réception en Préfecture
Le Président, Jacky BOUVET



Syndicat Intercommunal de l'Eau de la Manche
SDeau50



Syndicat Départemental de l'eau de la Manche
(SDeau50)

Siège social :

110 Rue de la Liberté – CS40180
50000 Saint Lô

Tél. : 02 33 57 40 16

E-mail : accueil@sdeau50.fr

Débat d'Orientations Budgétaires Année 2021

Présenté au Comité Syndical du SDeau50 le 11 février 2021

Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

1 – Le SDeau50 : historique, compétences et territoire

Septembre
2012

Création du SDeau50

Des compétences obligatoires

- ▶ **Gestion durable de la ressource** : *animation des démarches « Aire d’Alimentation de Captages » – recherche en eau – suivi quantitatif et qualitatif de la ressource*
- ▶ **Sécurisation de la production d’eau potable** : *portage, promotion et appui à la mise en œuvre du schéma départemental d’alimentation en eau potable*
- ▶ **Appui technique sur demande de ses membres** : *études spécifiques, assistance GSP/DSP, appui pour l’engagement de prestations, pour l’élaboration de programmes de travaux...*
- ▶ **Veille technique et juridique**

Une compétence à la carte

- ▶ **Assistance et maîtrise d’ouvrage du transport d’eau en gros**

Août 2015

Suppression de la compétence à la carte « assistance et maîtrise d’ouvrage du transport d’eau en gros » et **création d’une compétence obligatoire « maîtrise d’ouvrage et gestion du transport d’eau en gros »**

Février
2016

Création d’une compétence à la carte « production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d’eau destinée à la consommation humaine »

Décembre
2016

Transfert de la compétence « eau potable » de 29 services d’eau potable au SDeau50

Décembre
2017

Transfert de la compétence « eau potable » de 6 services d’eau potable au SDeau50

01/01/2019

Transfert de la compétence « eau potable » d’un service d’eau potable au SDeau50

Retrait de la Communauté d’Agglomération du Cotentin du SDeau50 – Mise en place d’une convention de partenariat

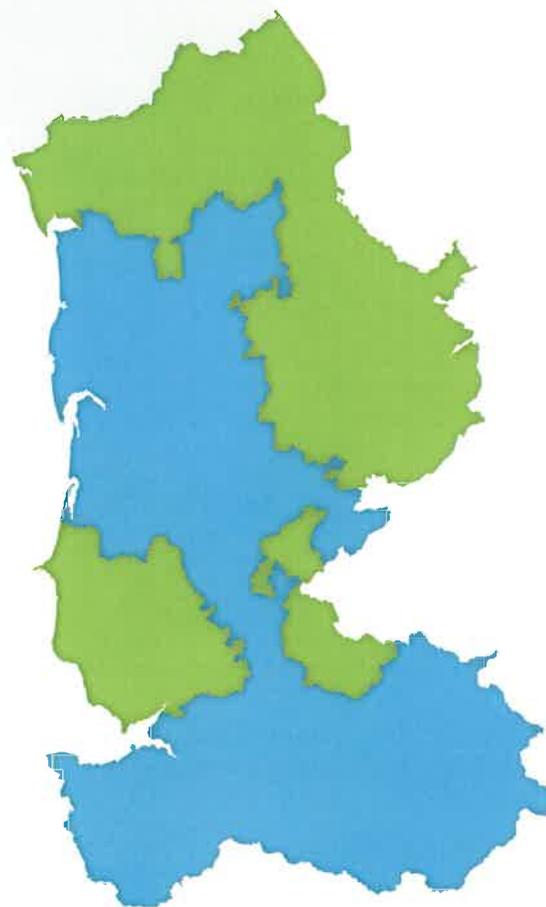
01/01/2020

Transfert de la compétence « eau potable » de 9 services au SDeau50 représentant 16 000 abonnés

Modifications statutaires intégrant les Communautés d’agglomération et de Communes ayant pris la compétence eau potable.

TERRITOIRE SDEAU50 2020

- Compétence à la carte
- Compétence générale
- Convention avec le SDeau

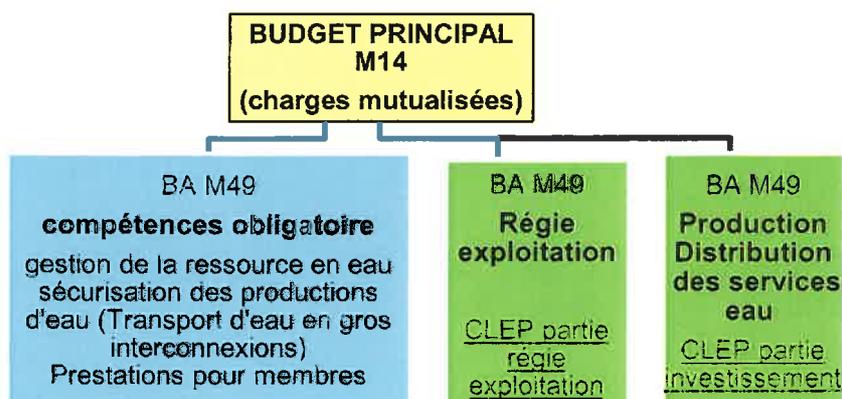


Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

2 – Organisation budgétaire du SDeau50

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'organisation financière est construite suivant le schéma suivant :

- Un budget principal supportant les charges partagées par les différents budgets annexes dont les charges de personnel de droit public et charges mutualisées (budget voté par le comité syndical composé du collège « compétences obligatoires » et du collège « compétence à la carte »)
- Un budget annexe « compétences obligatoires » correspondant à l'exercice des compétences obligatoires de l'article 6.2 des statuts du SDeau50 (budget voté et suivi par le comité syndical – collège « compétences obligatoires »)
- Un budget annexe « régie d'exploitation » et un budget annexe « service eau » correspondant à l'exercice de la compétence à la carte de l'article 6.3 des statuts du SDeau50 (budget voté et suivi par le comité syndical – collège « compétence à la carte »).



2.1 - Le budget principal

Le budget principal supporte :

- Les charges à caractère général liées spécifiquement au fonctionnement du siège (location des locaux, électricité, frais d'entretien, véhicules...) et certaines charges mutualisées avec la compétence à la carte (assurances, moyens informatiques, logiciel budgétaire et comptable).
- Les charges liées à l'ensemble du personnel du SDeau50, hors charges liées au personnel de droit privé affecté 100% régie qui sont affectées à ce budget annexe
- Les indemnités des élus

Le budget principal est financé par :

- Le remboursement de charges de fonctionnement et de personnel par les différents budgets annexes.
- Les subventions des Agences de l'Eau (Seine Normandie et Loire Bretagne) pour les postes en charge des actions de protection de la ressource en eau,

2.2 - Un budget annexe voué à l'exercice des compétences obligatoires

Le budget annexe voué à l'exercice des compétences obligatoires supporte :

- Les études et travaux liés aux compétences obligatoires (gestion durable de la ressource et sécurisation de la production d'eau potable)
- Les études et travaux concernant le « transport d'eau en gros » c'est-à-dire les charges et recettes liées à la mise en œuvre des travaux d'interconnexions de sécurisation de la production d'eau potable.
- Le financement des participations aux connexions secondaires de sécurisation définies dans le schéma départemental et dont la réalisation est portée par les collectivités concernées.
- Les charges et recettes liées aux prestations que le SDeau50 effectue pour ses membres

Le budget annexe voué à l'exercice des compétences obligatoires est alimenté par une participation des membres du SDeau50 sous la forme d'une redevance au m³ produit et, pour une très faible proportion, par les recettes provenant des prestations payées par les membres qui les sollicitent sur la base de coûts journaliers fixés par le comité syndical.

Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

2.3 - Deux budgets annexes voués à l'exercice de la compétence à la carte

- Budget annexe « régie exploitation » regroupant l'ensemble des charges d'exploitation des services gérés en régie ou gérance.
- Budget annexe « production et/ou distribution des services eau » regroupant l'ensemble des charges liées à l'investissement de l'ensemble des services quel que soit leur mode de gestion (régie, gérance, délégation).

Ces budgets annexes ont pour recette principale les ventes d'eau.

Les orientations budgétaires du SDeau50 pour l'année 2021 sont examinées de façon individualisée pour chacune des compétences exercées.

2.4 - Les principes de répartition des charges

Le budget principal supporte plusieurs types de charges mutualisées : charges salariales, frais de fonctionnement dont le paiement est centralisé (assurances, frais d'hébergement logiciel finances et ressources humaines, réseau informatique, ...), indemnités des élus.

Pour les orientations budgétaires 2021 les principes de répartition des charges entre les budgets sont conformes aux délibérations du comité syndical fixant le mode de répartition :

- Délibération OC2020-11-27-10 concernant la clé de répartition des charges salariales
- Délibération OC2020-11-27-11 concernant la clé de répartition des charges à caractère général

3 – Budget annexe « compétences obligatoires » - Orientations budgétaires

3.1 - Description des actions engagées et des nouvelles actions

3.1.1 - Les actions liées à la gestion de la ressource en eau

La participation à l'étude « rivages normands 2100 »

Les nappes d'eau du Centre Manche constituant une ressource en eau essentielle pour le département, le SDeau50 a décidé en 2019 de s'associer à l'étude menée par la DREAL Normandie et l'université de Rennes afin de modéliser l'impact de l'élévation du niveau marin lié au changement climatique sur la qualité de ces ressources. (Analyse du risque de salinisation des aquifères)

La participation financière est fixée à 8000 €/an pendant 5 ans.

Le bilan de la première année a été présenté le 15/01/2021. Il a été indiqué que la réalisation du modèle hydrogéologique permettant d'identifier les évolutions était construit et qu'en 2021 pourraient démarrer les simulations concernant notamment la salinisation des aquifères en fonction de l'élévation du niveau de la mer.

Le développement du suivi de la ressource en eau

Le SDeau50 a engagé en 2019 la mise en place d'un outil de suivi hydrogéologique permettant de suivre en temps réel le niveau des ressources en eau utilisées pour la production d'eau potable. Le montant engagé sur période 2019_2024 est estimé à 76 000 €)

Les différentes étapes de mise en œuvre sont les suivantes :

- 2019 : Acquisition du logiciel, rattachement des piézomètres BRGM, des piézomètres du Centre Manche et des stations de jaugeage de la DREAL
- 2020 : Intégration des données météorologiques dans la base de données
- 2021 : Equipement et raccordement de 10 piézomètres afin de compléter le suivi des aquifères (30 000 €)
Raccordement des informations fournies par les prélèvements des différentes collectivités (financé par la compétence à la carte et les collectivités intéressées)

Suivi de la ressource en eau: outil de supervision de la ressource

2019 – 2020 :

**acquisition, développement, mise en service de la supervision
Eau de surface eau souterraine**



2021

poursuite de l'équipement et du raccordement des points d'eau souterraine



Les démarches d'Aires d'Alimentation de captages de la Manche

11 démarches engagées avant 2019 :

En 2021, il est envisagé de poursuivre l'animation des démarches sur les « aires d'alimentation de captages » (AAC) pour la préservation de la qualité de la ressource des points d'eau classés prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement et de la Conférence Environnementale.

7 nouvelles démarches engagées à partir de 2019 :

La démarche de délimitation de 7 nouvelles AAC engagée en 2019 pour les points d'eau classés sensibles au titre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux n'a pu être achevée en 2020, le contexte sanitaire ayant imposé le report en 2021 de diverses études hydrogéologiques. De ce fait, le commencement des programmes d'actions des captages sensibles est reporté en 2022. Les études nécessaires à la réalisation de cette démarche sont estimées à 60 000 € avec un financement de 50% de l'AESN (financements mis en place en 2020)

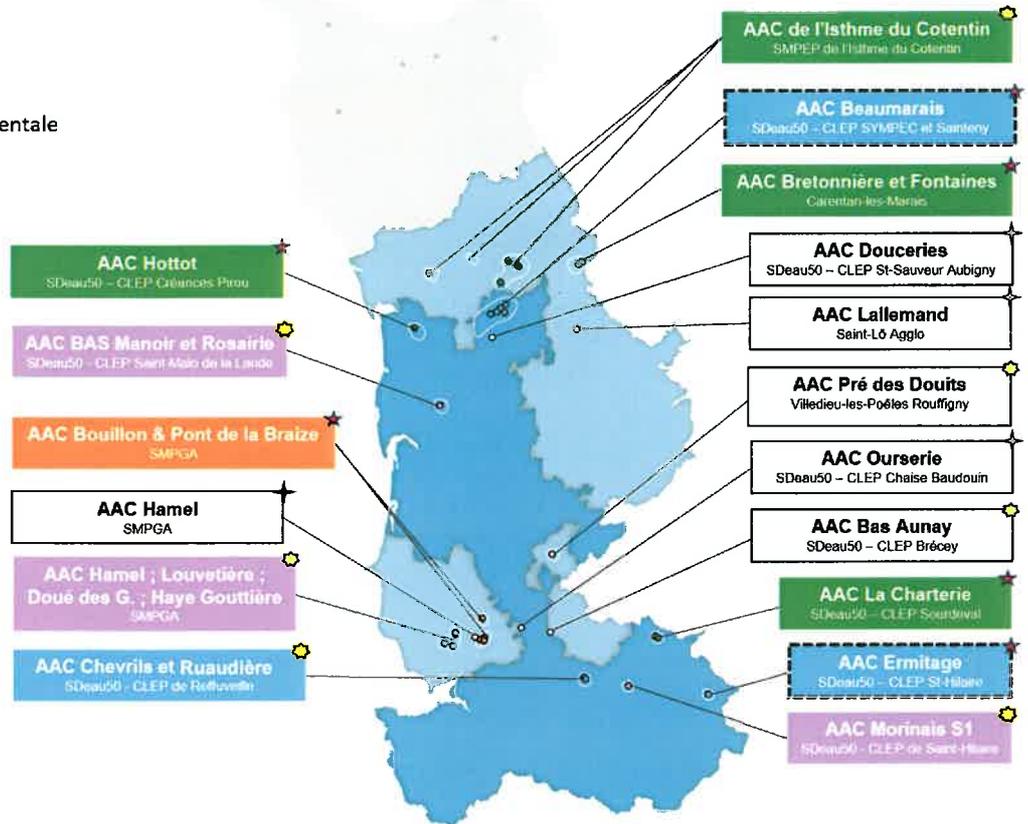
Ces actions concernent 3 équivalents temps plein d'agents avec un financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 80% (charges salariales + forfait de fonctionnement) et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à 50% (charges salariales + forfait de fonctionnement).

- ★ Priorité Grenelle
- 🌟 Priorité Conférence Environnementale
- Priorité AESN (sensibles)

ETAPE 1	Délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque	6
ETAPE 2	Diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles	3
ETAPE 3	Elaboration d'un 1 ^{er} programme d'actions agricoles et non agricoles	1
	Elaboration d'un 2 ^{ème} programme d'actions agricoles et non agricoles	2
ETAPE 4	Mise en œuvre du programme d'actions	4
ETAPE 5	Evaluation à l'échéance du programme d'actions	1

Territoire SDeau50 2020

- Compétence à la carte
- Compétence générale
- Convention avec le SDeau



3.1.2 - Les actions liées à la sécurisation de la production d'eau

En 2020, il est envisagé de poursuivre la réalisation des réseaux de sécurisation programmés dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable validé en 2015 qui regroupe la construction des interconnexions structurantes et la participation au financement de connexions secondaires permettant à l'ensemble des services d'être raccordés à un axe structurant.

La construction des interconnexions structurantes les « autoroutes de l'eau »

Les actions envisagées au titre de l'année 2021 regroupent les opérations suivantes :

	Enveloppe financière	Avancement au 01/01/2021	Prévisions 2021
Liaison Siègne aval entre Granville, Cérences, Montmartin sur Mer	7,0 m€	Travaux en cours	Mise en service
Liaison Centre Manche entre Baupte et Carentan	2,5 m€	Travaux en cours	Mise en service
Liaison Siègne amont	3 m€	Etude de faisabilité effectuée	Engagement maîtrise d'œuvre (20 000 €) réalisation avant-projet et engagement travaux (3 m €) Conventionnement avec collectivités du Calvados
Liaison Centre Nord-Ouest		Non engagée	Engagement d'une étude de faisabilité et de la Maîtrise d'œuvre (70 000 €)
Supervision des interconnexions structurantes secteurs Centre et Sud	0,15 m€	Marchés en cours	Mise en service en mai - premiers bilans lors de l'été
Secteur Centre Nord	A estimer	Non engagé	Raccordement à la supervision

La liaison Siègne Amont regroupe une interconnexion interne SDeau50 (Villedieu – St Pois) et une liaison avec les installations appartenant à des collectivités du Calvados. Une convention est nécessaire pour fixer les modalités de financement des équipements d'interconnexion ces collectivités. Si la conclusion de cette convention était difficile, seule la partie interne au SDeau50 serait engagée en 2021.

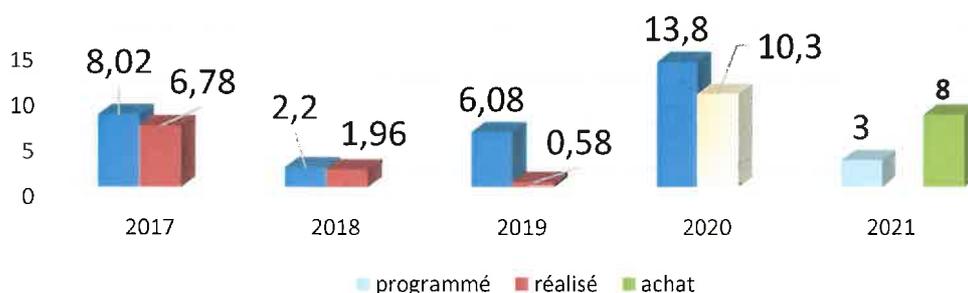
Le complément d'aide de l'Agence de l'Eau apporté au projet Siègne Aval dans le cadre du plan de reprise permet au SDeau50 de disposer du financement concernant cette liaison sans recourir à l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
le 06/02/2021 à 10h02
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de dépôt en préfecture : 12/02/2021

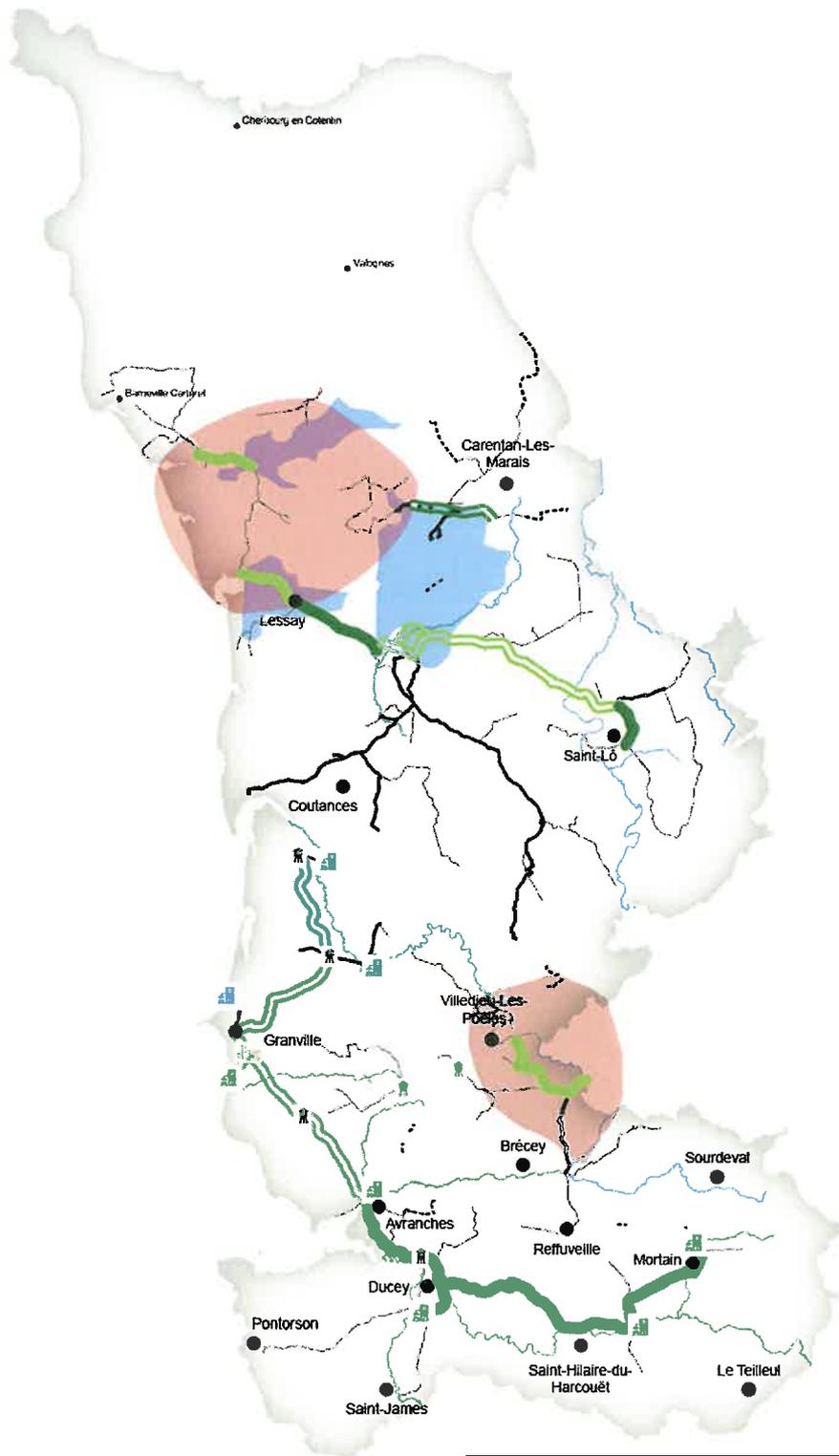
Concernant la liaison Centre Nord-Ouest, le contexte a fortement évolué depuis la réalisation du schéma en 2013 tant au niveau des opérateurs (CAC, SMP Isthme) qu'au niveau des infrastructures (plusieurs ressources limitées). Il paraît opportun d'engager une réflexion plus globale sur le potentiel de sécurisation des productions d'eau des 3 collectivités concernées (SMP Isthme, CAC et SDeau50) et d'optimisation des prélèvements sur les 3 nappes d'alimentation (Sainteny, Lessay et Saint Sauveur le Vicomte).

L'orientation budgétaire 2021 inclut le rachat de la conduite de liaison Avranches-Granville conformément à la délibération du SDeau50 en date du 25/02/2019. Toutefois, cette disposition financière va probablement être modifiée lors de l'élaboration du budget du fait de la concertation en cours entre les 2 collectivités.

montant des investissements (en millions d'€) compétence transport



-  Axe structurant d'intérêt départemental réalisé par le SDeau50
-  Axe structurant d'intérêt départemental réalisation en 2020 par le SDeau50
-  Axe structurant d'intérêt départemental en phase d'étude par le SDeau50 en 2020
-  Axe structurant d'intérêt départemental dont le transfert au SDeau50 est à l'étude
-  Autre conduite principale existante
-  Connexion secondaire à créer
-  Usine de production d'eau potable
-  Étude de faisabilité
-  Réservoir
-  Autre
-  Booster



Accusé de réception en préfecture
 050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
 Date de télétransmission : 12/02/2021
 Date de réception préfecture : 12/02/2021

La participation au financement de connexions secondaires permettant à l'ensemble des services d'être raccordés à un axe structurant

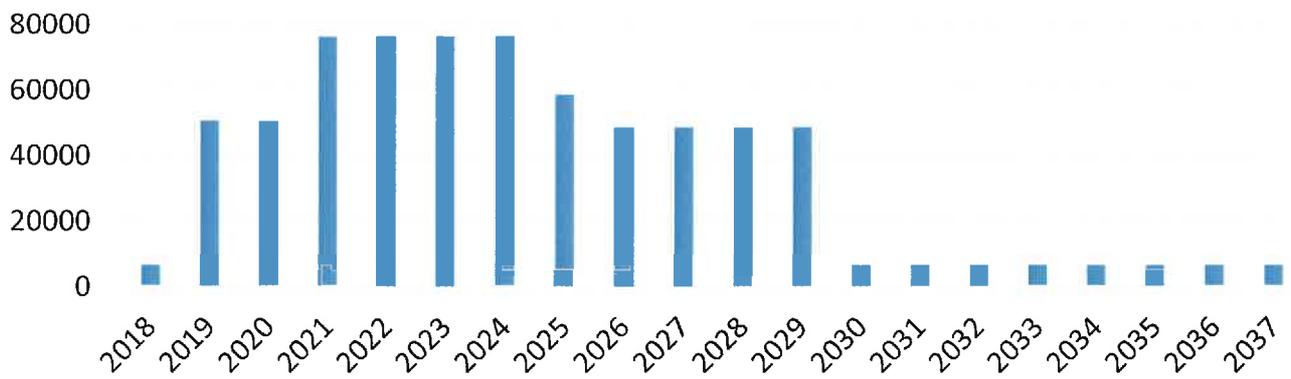
Les projets engagés par les collectivités au titre de l'année 2020 sont les suivants :

	Maitre Ouvrage	Intégration au schéma	Participation annuelle	Début	Fin
1 -Liaison Mortain St Barthelemy	SDeau50	2017	6399.91 €	2018	2037
2 -Liaison SYMPEC St Sauveur Lendelin	SDeau50	2017	17 715.89 €	2020	2024
3 -Liaison St Loup - Avranches Est	SDeau50	2019	26 364.93 €	2020	2029
4 -Liaison Champeaux - St Jean le Thomas	SMPGA	2019	9 905.04	2021	2025

Plusieurs projets ont été validés par le comité du SDeau50 et sont engagés par les collectivités au titre de l'année 2021 :

	Délibération SDeau50	Enveloppe financière	Avancement au 01/01/2021	Prévisions 2021
5-8-Sécurisation SIAEP et commune La Haye Pesnel	O2017-12-14-02	1 100 000 € (avant-projet)	Avant-projet	Réalisation travaux
6-Sécurisations Saint Lo Agglo (Condé/Vire – St Jean des Baisants)	O2017-12-14-02		Avant-Projet en cours	Finalisation études et engagement travaux
7-Sécurisations Saint Lo Agglo (Graignes)	O2017-12-14-02		Avant-Projet en cours	Finalisation études et engagement travaux
9-Sécurisation St Jean des Champs (SMPGA)	O2018-12-13-03			
10- Liaison St Hilaire – SMPBC (35)	O2019-09-18-03	125 000 €	Travaux exécutés	Solde financier

Montant participation financière annuelle (projets 1 à 4)



3.1.3 - Les actions liées au plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)

Par délibération en date du 19 décembre 2019, le comité syndical du Seau50 a décidé de prendre en compte le volet changement climatique dans le schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) en y intégrant le plan de gestion de la ressource en eau pour l'eau potable (PGRE) initié par le Préfet de la Manche en 2018.

La répétition des sécheresses des dernières années met en évidence la nécessité de mener une réflexion à l'échelle départementale afin d'anticiper une gestion de la ressource adaptée aux conséquences du changement climatique.

La feuille de route pour les prochaines années s'organise autour des 3 thèmes suivants. :

- L'évolution du contexte eau potable à l'échéance 2050 (quels besoins en eau)
- Les ressources en eau disponibles et leurs contraintes de mobilisation en 2050 :
- L'utilisation des infrastructures départementales pour optimiser la gestion de la ressource pour les prélèvements eau potable et le développement des échanges d'eau souterraine/superficielle.

En 2019, le SDeau50 a piloté l'étude dressant un état des lieux des différentes ressources en eau effectuée par le BRGM (montant de l'étude : 27 000 €, financement AESN : 80%)

ressources en eau effectuée par le
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

En 2020, une étude concernant l'ensemble des bassins versants du Sud Manche (Sélune, Sée, Braize, Thar) a été engagée afin d'évaluer l'impact de l'évolution climatique sur le potentiel de prélèvement dans les ressources en eaux superficielles et d'anticiper les difficultés potentielles afin de prévoir les mesures d'adaptation nécessaires. L'étude, d'un montant de 100 000 € financé à 80% par l'agence de l'eau, est en cours et les résultats seront présentés en avril 2021.

Le programme envisagé pour 2021 est le suivant :

Thème	Descriptif	Montant 2021
Evolution besoins en eau	Étude sur un territoire déterminé de l'impact de l'alimentation par le réseau public des consommations agricoles – modélisation prélèvements Travail sur la mise en œuvre d'une politique de réduction des consommations	10 000 €
Evaluation des ressources en eau superficielles	Finalisation de l'étude en cours sur le Sud Manche (financé en 2020) Engagement du même type d'étude sur les autres bassins versants à vocation AEP (Vire, Taute, Divette)	120 000 €
Evaluation des disponibilités des ressources en eau du Centre Manche	Etude de définition du besoin d'études complémentaires pour parfaire connaissance des bassins du Centre Manche avant modélisation des 4 nappes	50 000 €
Supervision	(Hors financement supervision ressources en eau et Interconnexions) Construction d'un modèle de gestion global intégrant la ressource en eau, les productions d'eau, les transferts et les besoins des usagers	148 000 €

Le projet de construction d'un modèle de gestion global va faire l'objet d'un dépôt de dossier dans le cadre des appels à projet « innovation pour la gestion de l'eau » proposés par l'agence de l'eau Seine Normandie. Le montant global du projet est estimé à 380 000 € sur 2 années.

3.1.4 - Les actions liées à l'appui technique aux collectivités membres du SDeau50

Les missions d'assistance aux membres du SDeau50 regroupent des domaines d'activité variés :

- Assistance technique (*descriptif détaillé des réseaux, diagnostic de réseau, périmètres de protection*)
- Assistance à la mise en place de délégation de service public (*renouvellement de contrat de DSP, de gérance, de marché de prestations de service*)
- Assistance à la gestion du service public (*RPQS, renseignement de l'observatoire national ...*)

Compte tenu des évolutions administratives issues de la loi NOTRe, le nombre de collectivités susceptibles de recourir à ces prestations a fortement diminué depuis 2015

En 2021, le SDeau50 prévoit d'apporter son concours sur :

- 2 dossiers d'assistance technique (montant estimé : 3 000 €)
- 8 dossiers d'assistance au suivi de la gestion du service public (montant estimé : 5 000 €)

3.2 - Hypothèses retenues pour la construction du budget annexe « compétences obligatoires » 2021

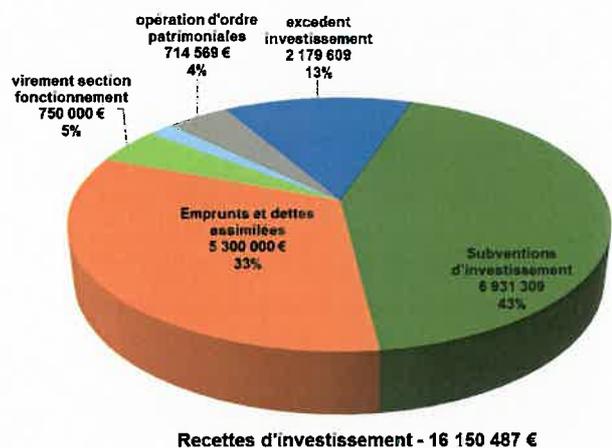
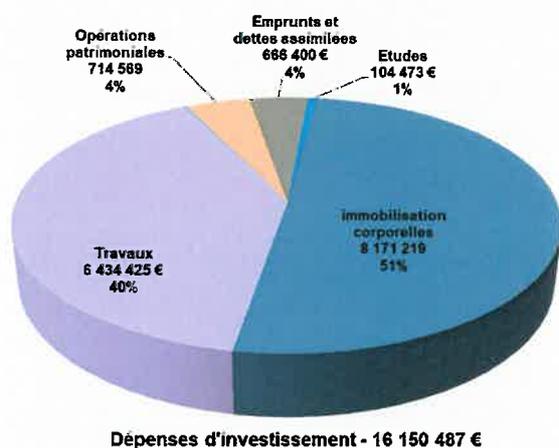
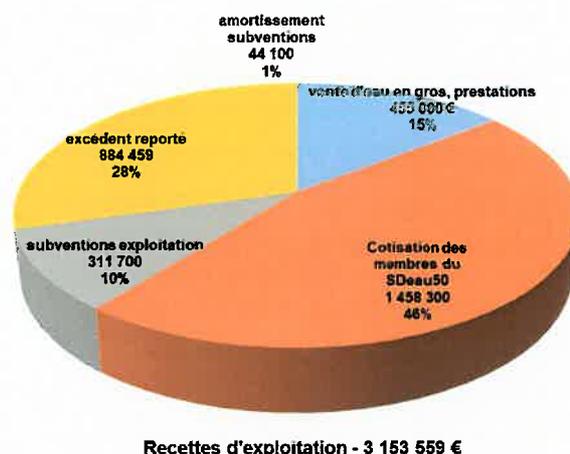
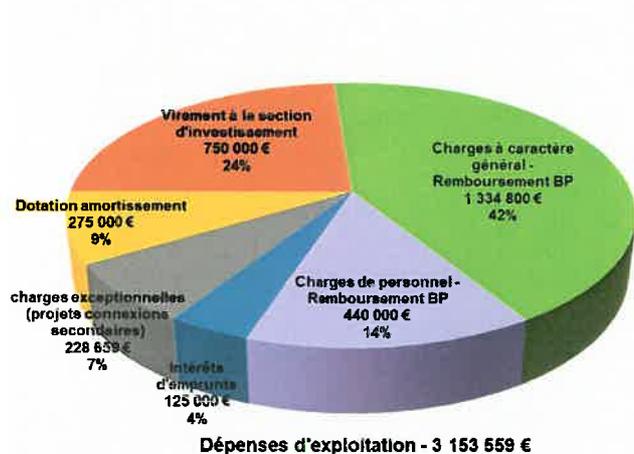
Depuis 2020, le budget « compétences obligatoires » est mis en œuvre en regroupant l'ensemble des composantes de la compétence.

La programmation des études et travaux prise en compte pour la construction du budget 2021 reprend l'ensemble des actions liées à la gestion de la ressource en eau et à la sécurisation de la production d'eau décrites aux § 3.1.1 3.1.2. et 3.1.3, les autres hypothèses étant les suivantes :

- Remboursement du budget principal pour les dépenses liées aux charges de personnel et aux charges à caractère général conformément aux délibérations OC2020-11-27-10 et OC2020-11-27-11. Les charges de personnel correspondent à l'équivalent de 5,7 ETP de poste d'ingénieur, 0,85 ETP de poste de technicien, 20% d'un poste de responsable financier, 20% d'un poste de responsable marché public, 1,7 postes administratifs.
- Achat et ventes d'eau correspondant aux échanges d'eau effectués à partir des interconnexions structurantes (hors échanges à volumes équilibrés pour assurer les débits sanitaires)
- Financement prévisionnel des travaux d'investissement assuré par des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et par emprunt. L'engagement du programme d'investissement envisagé en 2021 ne nécessite pas d'emprunt.

Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

- Recettes de fonctionnement assurées par une participation des collectivités membres de la compétence obligatoire et pour les CLEP du budget annexe « service ». Le montant de la participation est fixé à 0,055 € HT/m³ produit pour l'année 2021 conformément à la délibération O2020-11-27-01.



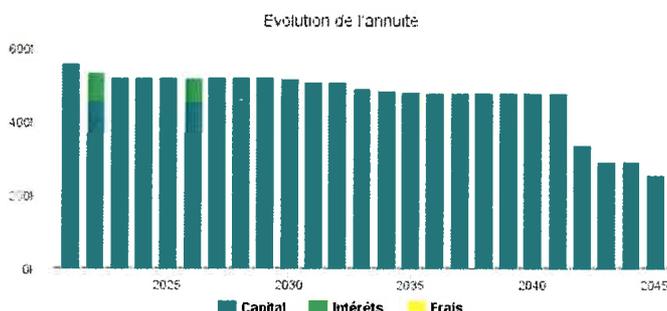
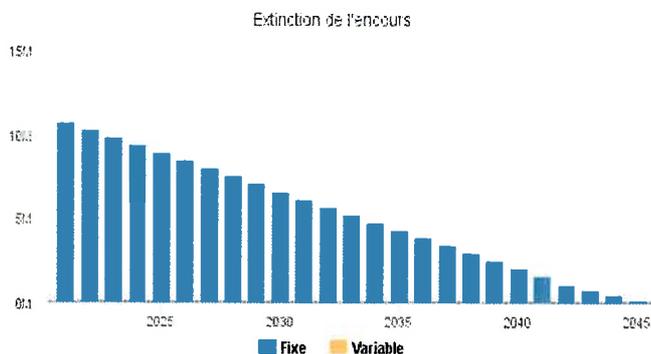
3.3 - Etat de la dette du budget annexe « compétences obligatoires »

En 2020, le SDeau50 a contracté de nouveaux emprunts à hauteur de 6 816 000 € pour financer les interconnexions Sienne Aval et Centre Nord.

Les caractéristiques de la dette sont les suivantes :

- Nombre de prêts : 17
- Taux moyen (taux fixe) : 0.79 %
- Durée de vie : 11 ans et 10 mois

L'encours global de la dette au 31 décembre 2020 s'élève à 10 737 948.13 euros.



3.4 - Evolution budgétaire 2017– 2020

La synthèse des comptes administratifs des années 2017 à 2019 ainsi que l'estimation prévisionnelle pour 2020 sont les suivantes :

Budget annexe

"compétences obligatoires"

Evolution de l'épargne

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	est. CA 2020
Recettes Réelles de Fonctionnement	375 134,55 €	676 907,99 €	679 119,12 €	1 953 853,81 €
Dépenses Réelles de fonctionnement	152 146,89 €	215 159,55 €	154 489,83 €	1 222 733,69 €
Epargne de gestion	222 987,66 €	461 748,44 €	524 629,29 €	731 120,12 €
Charges d'intérêts	37 582,25 €	46 252,26 €	43 978,58 €	54 946,47 €
Epargne brute	185 405,41 €	415 496,18 €	480 650,71 €	676 173,65 €
Capital	103 518,22 €	157 036,91 €	165 625,32 €	312 063,15 €
Epargne nette	81 887,19 €	258 459,27 €	315 025,39 €	364 110,50 €

4 - Budgets annexes liés à la compétence à la carte « production/distribution » - Orientations budgétaires

L'organisation budgétaire pour l'exercice de la compétence à la carte de l'article 6.3 des statuts du SDeau50 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 comprend les deux budgets annexes suivants :

- Le budget annexe « régie exploitation » qui regroupe les charges d'exploitation des services gérés en régie ou en gérance.
- Le budget annexe « services eau » qui supporte tous les investissements structurants et quelques dépenses de fonctionnement des CLEP membres du SDeau50.

4.1 - Les prévisions d'investissements du budget annexe « services eau »

Les programmes d'investissement globaux sont issus des décisions des CLEP.

Ils sont complétés par des opérations communes indispensables pour respecter les différentes réglementations et mettre en œuvre les démarches de progrès souhaitées par les élus.

Un travail de proposition et de concertation doit toutefois être mené afin d'optimiser l'engagement des opérations, de favoriser des économies d'échelle et surtout de mieux bénéficier des opportunités de financement rendues possible par le regroupement budgétaire des différents CLEP.

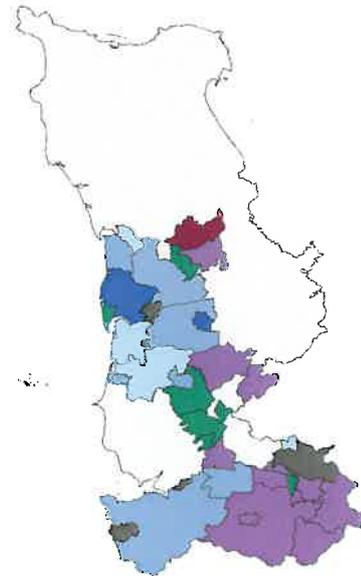
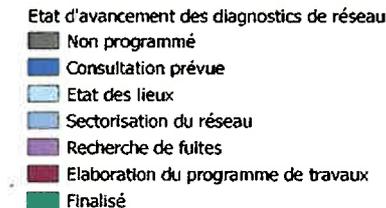
Les points suivants peuvent être mis en évidence dans les différents programmes de travaux envisagés :

- **La finalisation des diagnostics et des investigations CVM**

Dès le transfert de compétence des études de diagnostic de réseau ont été engagées ou poursuivies afin d'améliorer le rendement des réseaux, de modéliser les réseaux, d'appréhender la problématique Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) dans les réseaux de distribution.

Des analyses sur l'ensemble des extrémités d'antennes en PVC posées avant 1980 ou ayant un temps de contact avec PVC supérieur à 48h sont envisagées

Le potentiel de prélèvement et d'analyse des laboratoires agréés est un facteur limitant pour cette opération.



Un plan pluriannuel de travaux sera effectué à l'issue de la réalisation des diagnostics.

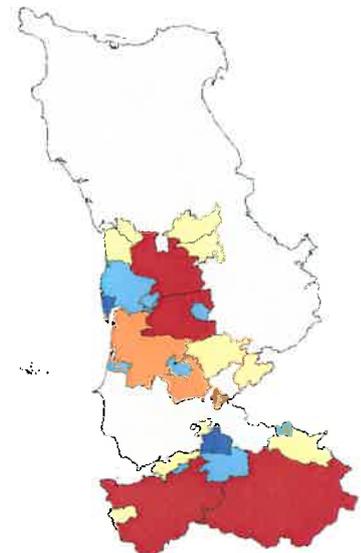
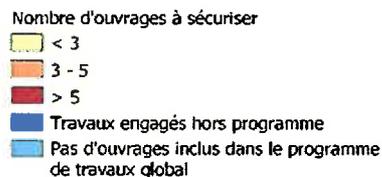
- **La mise à niveau des ouvrages de génie civil**

Dans le cadre de l'actualisation du document unique du SDeau50 la nécessité de mettre en place un nombre important d'aménagements liés à la sécurité des ouvrages a été mise en évidence.

Un programme regroupant la mise en sécurité des 75 ouvrages classés dangereux est en cours d'exécution afin de compléter les actions préalablement engagées au niveau local.

Les prévisions d'investissement pour 2021 concernent 41 ouvrages :

- Réhabilitation complète de 12 ouvrages
- Sécurisation de 31 ouvrages



- **Les travaux sur réseaux**

Le renouvellement et la mise à niveau des réseaux de distribution constituent un montant d'investissement important. Pour l'année 2021, les prévisions budgétaires concernant le renouvellement des réseaux s'élèvent à 8, 5 m€.

Compte tenu des améliorations de rendement qu'elles pouvaient apporter, 16 opérations représentant 4,2 m€ ont été identifiées comme susceptibles d'être retenues dans le cadre du plan de relance lancé par l'Etat du fait de la crise sanitaire.

La provision pour travaux non programmés est évaluée à 0,95 m€

Le renouvellement des réseaux de distribution est le principal enjeu financier des prochaines décennies. Actuellement le taux moyen de renouvellement effectué sur le périmètre du SDeau50 est de 0.3 % sur les 5 dernières années. Sachant que la durée de vie d'une canalisation est estimée entre 60 et 100 ans selon les matériaux, il apparaît urgent d'accentuer le renouvellement des réseaux et d'approcher un taux compris entre 1% et 1,2%.

En raisonnant sur l'intégralité du périmètre de la compétence à la carte, le montant de l'épargne nette dégagée par le budget service est équivalent à l'autofinancement d'un taux de renouvellement de 0,65%.

- **Les travaux liés à la production d'eau**

Les principales opérations concernant la production d'eau sont les suivantes :

Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

La construction des usines de traitement d'eau de surface de Quettreville sur Siègne et Ver qui a été engagée en 2020 et dont le montant provisionné pour 2021 s'élève à 10,6 m€

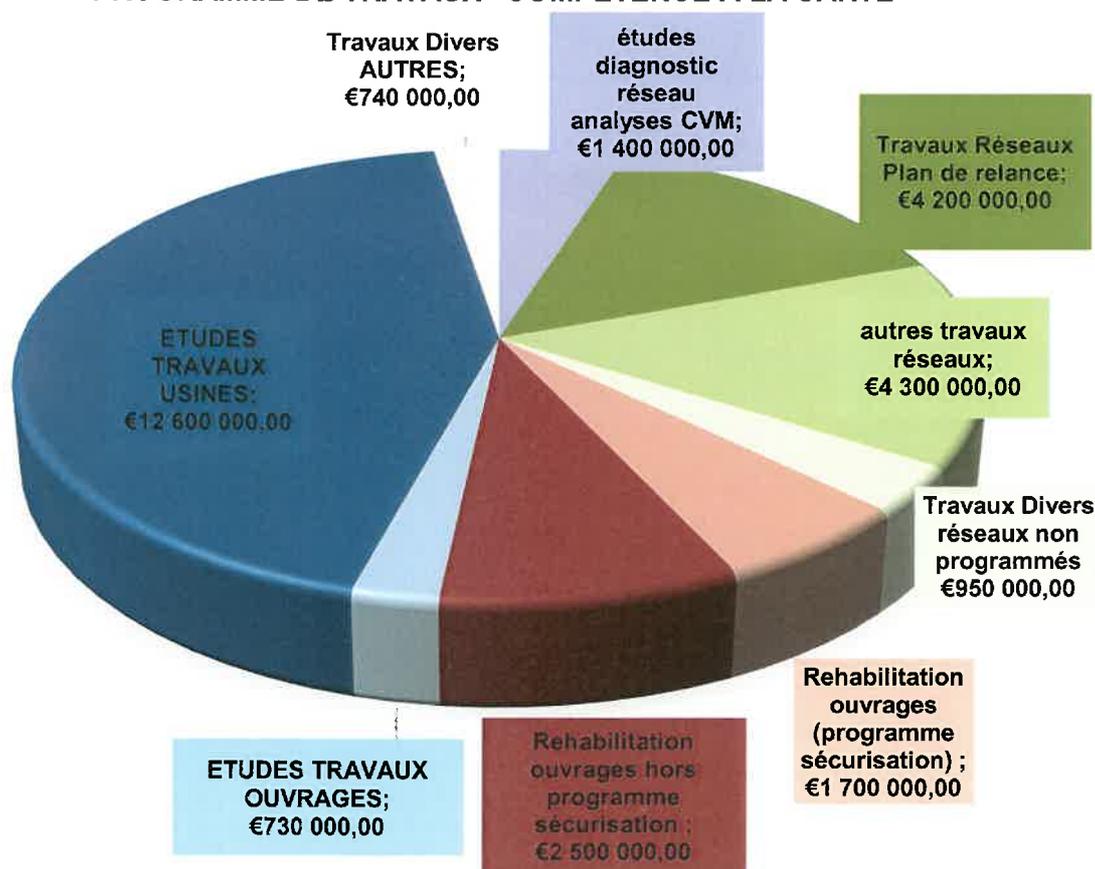
La poursuite du dossier relatif à la mise en place d'une unité de traitement de la matière organique et de décarbonation sur le site de Lessay.

L'engagement d'une étude globale regroupant plusieurs stations de traitement d'eaux souterraines afin de respecter les nouvelles normes de potabilité concernant les métabolites et notamment l'ESA Métolachlore et de corriger certaines insuffisances portant sur l'équilibre calcocarbonique, et les teneurs en fer et manganèse.

Le suivi analytique effectué par l'ARS a mis en évidence 10 stations pouvant être concernées par un de ces paramètres.

Etudes et travaux engagés dans le cadre d'une politique commune de gestion patrimoniale ou relevant de l'initiative des CLEP	Montant
Poursuite des études de diagnostic de réseau ? problématique Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)	1 400 000 €
Inspection et nettoyage préventifs des ouvrages de production et de suivi de la ressource en eau, travaux sur ouvrages de prélèvement, études nécessaires à la mise à jour des périmètres de protection	730 000 €
Mise en sécurité des ouvrages (accessibilité, vigipirate)	1 700 000 €
Travaux d'entretien et de sécurisation d'ouvrages de génie civil (hors programme sécurisation)	2 500 000 €
Renouvellement de réseau – renforcement des réseaux de distribution <i>Dont sollicitations programme de relance</i>	8 500 000 € 4 200 000 €
Provisions pour travaux divers sur réseau (travaux non programmés)	950 000 €
Etudes et travaux sur ouvrages de traitement des eaux	12 600 000 €
Soit un montant global prévisionnel d'investissement de :	29 120 000 €

SDEAU50 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 PROGRAMME DE TRAVAUX "COMPÉTENCE A LA CARTE"



Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

4.2 - Hypothèses retenues pour la construction de ces deux budgets annexes

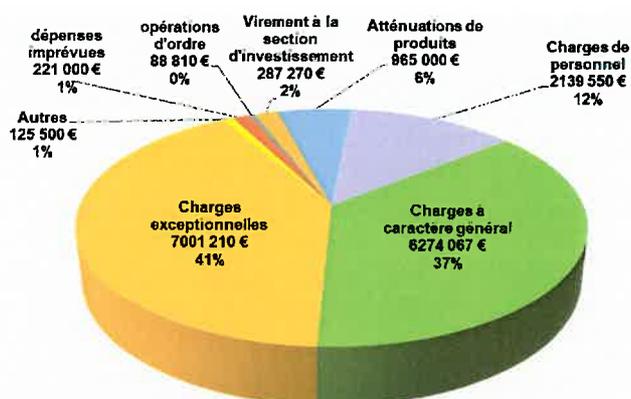
La construction budgétaire pour l'exercice de la compétence à la carte de l'article 6.3 des statuts du SDeau50 a été établie suivant les principes suivants :

- Pour les services gérés en régie ou gérance : décomposition des budgets en « budget régie exploitation » et « budget production et/ou distribution des services eau »
- Prise en compte des économies d'échelle et du coût de fonctionnement du SDeau50 dans sa nouvelle configuration
- Prise en compte d'une mutualisation des charges de direction, de bureau d'études et du personnel de la régie.
- Les recettes de fonctionnement des budgets annexes proviennent de la vente d'eau aux usagers du service. Les différents tarifs 2021 sont définis au niveau de chaque CLEP. Les orientations budgétaires 2021 prennent en compte les recettes évaluées au niveau de chacun des CLEP en fonction de ses tarifs et de ses prévisions de consommations.
- Financement des nouveaux travaux d'investissement assuré pour les dépenses prévisionnelles de l'année 2021, par des aides des Agences de l'Eau, par autofinancement ou par emprunt.

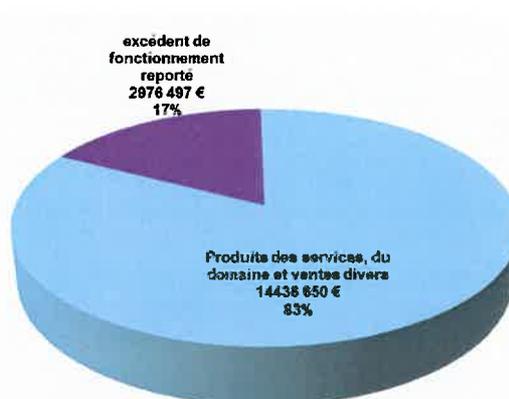
4.3 - Etat des dépenses et recettes prévisionnelles pour l'année 2021

4.3.1 - Budget annexe « régie exploitation »

- Section d'exploitation



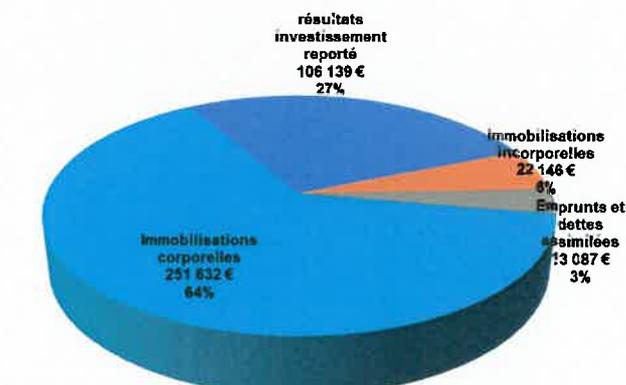
Dépenses d'exploitation prévisionnel 2021 - 17 102 407 €



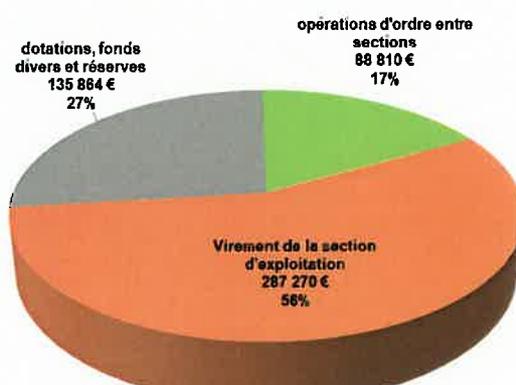
Recettes d'exploitation prévisionnel 2021- 17 413 147 €

A noter : Une recette de vente d'eau de l'ordre de 5 411 500 € est prévue d'être encaissée au chapitre 70 (produits des services, du domaine et ventes divers). Cette somme est inscrite en dépense au chapitre 67 (charges exceptionnelles) car elle est reversée au budget « production et/ou distribution des services eau ».

- Section d'investissement



Dépenses d'investissement prévisionnel 2021- 393 004 €

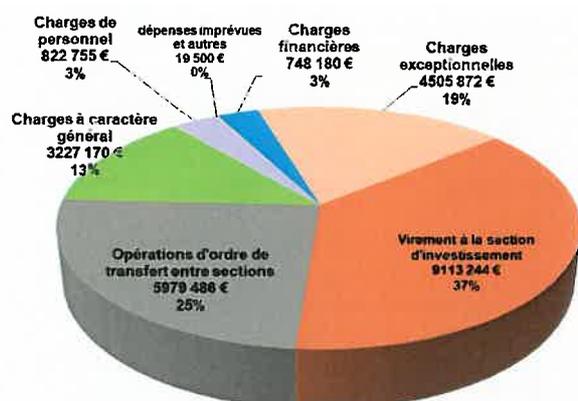


Recettes d'investissement prévisionnel 2021- 511 944 €

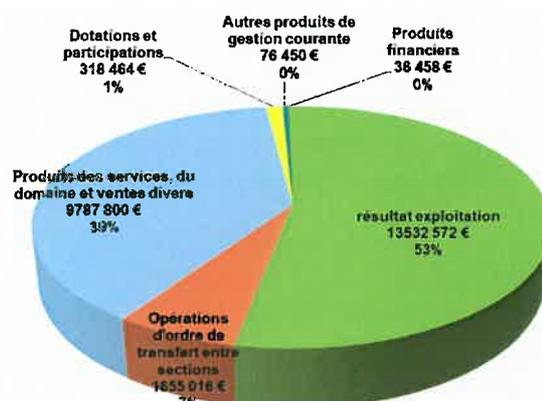
Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

4.3.2 - Budget annexe « production et/ou distribution des services eau »

▪ Section d'exploitation

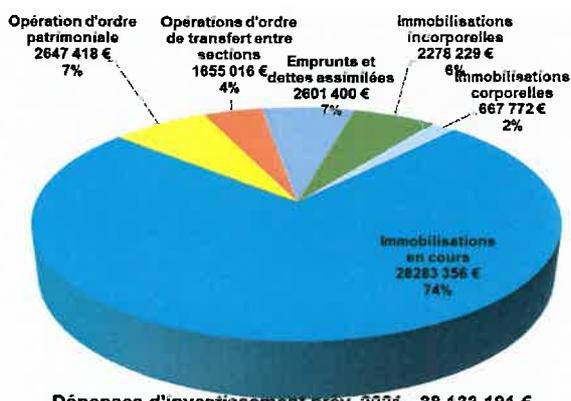


Dépenses d'exploitation - prévisions 2021 - 24 416 207 €

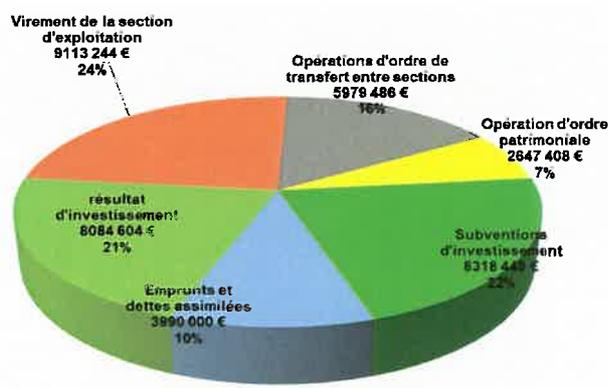


Recettes d'exploitation - prévisions 2021 - 25 407 260 €

▪ Section d'investissement



Dépenses d'investissement prév. 2021 - 38 133 191 €



Recettes d'investissement-prévisions 2021- 38 133 191 €

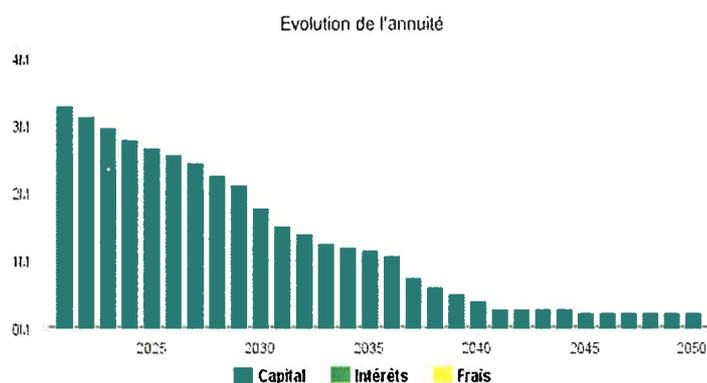
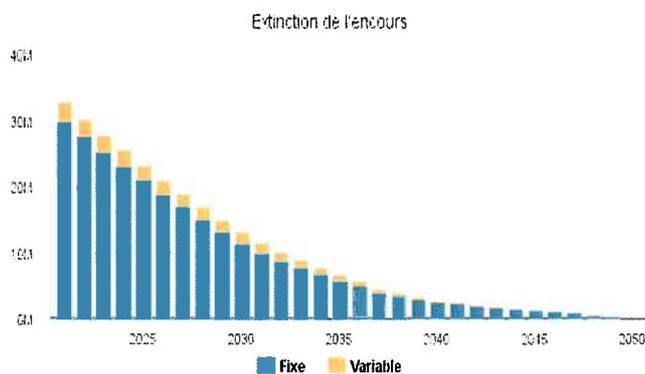
4.3.3 - Etat de la dette des budgets annexes liés à la compétence à la carte

Pour l'année 2021, l'état des emprunts regroupés au sein du SDeau50 au titre de la compétence à la carte est le suivant :

- 150 emprunts - Encours de la dette : 32 815 305 €
- Annuité : 3 279 022 € (dont amortissement = 2 523 937 €) - Taux moyen : 2,38 %

La programmation des travaux envisagés en 2021 jumelée avec la comptabilité analytique au niveau des CLEP se traduit par un besoin d'emprunt de 3 990 000 €. Cette valeur est à rapprocher de l'épargne nette générée annuellement par le budget globalisé qui est supérieure à 4 000 000 €/an.

Les évolutions de l'encours et des annuités de la dette sont les suivantes :



Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

4.3.4 - Evolution budgétaire 2017 – 2020

La synthèse des compte administratifs des années 2017 à 2019 ainsi que l'estimation prévisionnelle pour 2020 sont les suivantes :

Budget Annexe "régie exploitation"	Evolution de l'épargne			
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	est. CA 2020
Recettes Réelles de Fonctionnement	12 149 432,85 €	14 870 049,65 €	13 446 987,27 €	14 972 947,61 €
Dépenses Réelles de fonctionnement	7 786 256,16 €	13 573 730,93 €	13 662 794,57 €	14 533 257,47 €
Epargne de gestion	4 363 176,69 €	1 296 318,72 €	- 215 807,30 €	439 690,14 €
Charges d'intérêts	453 452,03 €	- €		- €
Epargne brute	3 909 724,66 €	1 296 318,72 €	- 215 807,30 €	439 690,14 €
Capital	944 590,79 €	19 165,19 €		- €
Epargne nette	2 965 133,87 €	1 277 153,53 €	- 215 807,30 €	439 690,14 €

Budget Annexe "service eau"	Evolution de l'épargne			
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	est. CA 2020
Recettes Réelles de Fonctionnement	2 503 903,43 €	8 368 646,12 €	9 686 337,22 €	10 804 161,26 €
Dépenses Réelles de fonctionnement	384 222,94 €	3 048 652,04 €	2 697 028,28 €	3 584 769,59 €
Epargne de gestion	2 119 680,49 €	5 319 994,08 €	6 989 308,94 €	7 219 391,67 €
Charges d'intérêts	199 000,00 €	886 944,75 €	734 414,82 €	779 954,07 €
Epargne brute	1 920 680,49 €	4 433 049,33 €	6 254 894,12 €	6 439 437,60 €
Capital	379 678,00 €	2 355 554,21 €	2 142 544,67 €	2 313 577,43 €
Epargne nette	1 541 002,49 €	2 077 495,12 €	4 112 349,45 €	4 125 860,17 €

5 - Budget principal – Orientations budgétaires

Depuis 2020, le budget principal est réduit aux charges communes aux différentes compétences.

5.1 - Hypothèses retenues pour la construction du budget 2021

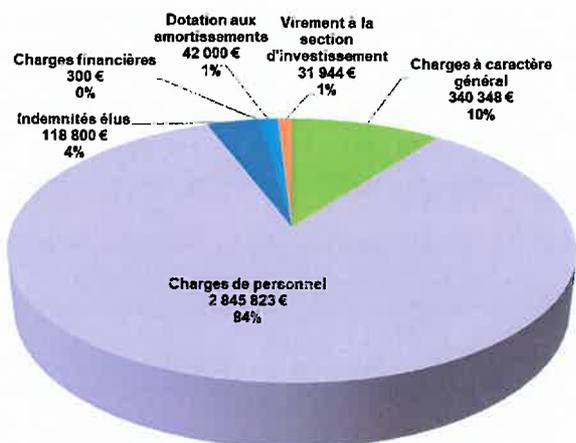
- Budget de fonctionnement :
 - Prise en compte des charges de fonctionnement communes à l'ensemble des budgets (locaux siège, assurances, assistance juridique, appui informatique, participations diverses, indemnités élus, amortissement des équipements préalablement financés par le budget principal, ...) avec application d'une clé de répartition entre les différents budgets annexes validée par le comité syndical
 - Prise en compte de l'ensemble des charges de personnel (hors personnel de droit privé de la Régie) avec remboursement par chacun des budgets annexes des charges lui étant dédiées.
 - Financement du solde des études d'audit engagées en 2019
- Budget d'investissement :
 - Remboursement de l'annuité d'un emprunt antérieur

Les recettes de fonctionnement du budget principal proviennent :

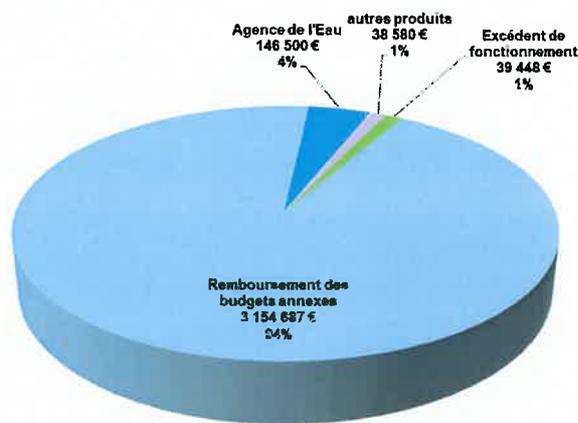
- Du remboursement par les budgets annexes de charges portées par le budget principal.
- Des aides des agences de l'eau correspondant aux postes liés à l'animation sur les AAC.

5.2 - Etat des dépenses et recettes prévisionnelles pour l'année 2021

▪ Section de fonctionnement

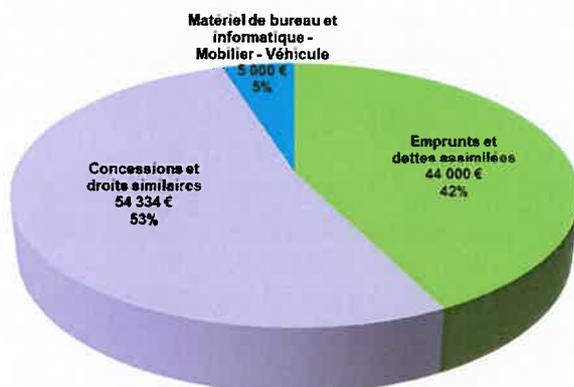


Dépenses de fonctionnement - 3 379 215 €

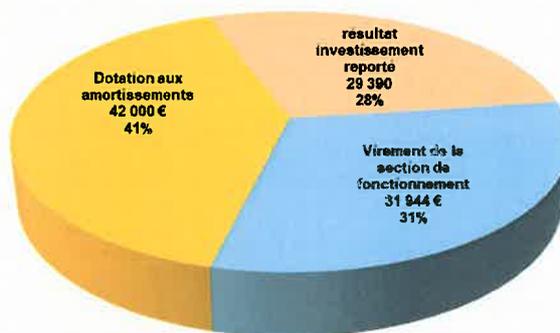


Recettes de fonctionnement - 3 379 215 €

▪ Section d'investissement



Dépenses d'investissement - 103 334 €



Recettes d'investissement - 103 334 €

5.3 - Etat de la dette

Le budget général ne supporte qu'un seul emprunt réalisé en 2016 : Montant : 220 000 € -Durée : 5 ans -Taux : 0,69% -Annuité : 44 000 € (dernière année)

5.4 - Evolution budgétaire 2017 – 2020

La synthèse des compte administratifs des années 2017 à 2019 ainsi que l'estimation prévisionnelle pour 2020 sont les suivantes :

Budget Principal

	Evolution de l'épargne			
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	est. CA 2020
Recettes Réelles de Fonctionnement	2 644 375,26 €	3 378 182,20 €	3 098 792,34 €	2 966 177,55 €
Dépenses Réelles de fonctionnement	2 605 585,23 €	3 126 049,27 €	3 110 477,35 €	3 222 326,78 €
Epargne de gestion	38 790,03 €	252 132,93 €	- 11 685,01 €	- 256 149,23 €
Charges d'intérêts	1 665,78 €	1 036,21 €	732,61 €	429,01 €
Epargne brute	37 124,25 €	251 096,72 €	- 12 417,62 €	- 256 578,24 €
Capital	44 000,00 €	44 000,00 €	44 000,00 €	44 000,00 €
Epargne nette	- 6 875,75 €	207 096,72 €	- 56 417,62 €	- 300 578,24 €

Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

L'épargne brute est négative depuis 2019. L'excédent cumulé constaté en 2018 a permis de financer des études sur la ressource en eau. Depuis le 1er janvier 2020, le budget principal est devenu un budget dit " technique" lequel supporte les charges mutualisées entre les budgets annexes. une partie de l'excédent a été transférée au budget compétence obligatoire.

6 - Prévisions budgétaires 2021 relatives aux ressources humaines

6.1 - Structure des effectifs et temps de travail

Au janvier 2021, le SDeau50 compte 68 emplois pourvus (dont 4 emplois avec prise de fonction respective au 01/01/2021, 08/02/2021, 01/03/2021 et 09/03/2021) :

- 59 par des agents à temps complet (35h/35h) :
 - 44 de droit public titulaires
 - 3 de droit public en CDI
 - 4 de droit public en CDD
 - 8 de droit privé en CDI
- 9 par des agents à temps non complet correspondant à un équivalent de 3,4 ETP
 - 7 de droit public titulaire
 - 2 de droit public en CDI

Le SDeau50 compte également parmi ses effectifs une apprentie en 2^{ème} année BTS métiers de l'eau.

Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2021, le recrutement est en cours pour 3 emplois à temps complet dont un emploi de coordonnateur ressource en eau (nouvel emploi créé par délibération en date du 20/02/2020), un emploi d'assistant de gestion budgétaire et comptable secteur Sud Manche pour remplacer un agent parti en retraite au 31/12/2020 et un emploi de responsable d'exploitation distribution eau potable secteur Sud Manche pour structurer l'organisation du service exploité en régie sur ce secteur.

6.2 - Dépenses de personnel

En préambule, il convient de préciser que depuis courant 2020, le SDeau50 a engagé la mise en œuvre des conclusions de l'audit organisationnel et fonctionnel des services réalisé par KPMG et Gétudes, se traduisant d'une part par la réorganisation des services existants et d'autre part par un renforcement des équipes dans les domaines identifiés dans l'audit, soit pour faire face à la charge de travail, soit pour renforcer et développer certaines compétences indispensables au bon fonctionnement de la structure. Cette mise en œuvre se traduit par une augmentation de la masse salariale qui devrait se stabiliser en 2022.

Les dépenses de personnel 2021, présentées dans le cadre du présent DOB correspondent aux charges des 68 emplois pourvus au 1^{er} janvier 2021, de l'apprentie et des recrutements en cours ou à prévoir en 2021. Une provision est également faite en cas de recours à la mission temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche.

La masse salariale 2021 a été estimée en tenant compte de l'indice de rémunération en 2021 (intégration des revalorisations indiciaires + avancements échelons), du régime indemnitaire et autres éléments variables de paie de décembre 2020, complétée par les charges liées aux recrutements en cours et à prévoir, le tout majoré de 1,5%.

Les recrutements engagés en 2020, avec prise de fonctions en 2020 ou 2021, sont les suivants :

- Emploi d'ingénieur, en remplacement d'un agent ayant quitté ses fonctions, pour occuper les fonctions de chargé d'opérations eau potable, pourvu au 12/02/2020.
- Emploi de technicien, pour renforcer l'équipe dédiée au pôle technique, pour occuper les fonctions de chargé d'opérations eau potable, pourvu au 01/04/2020.
- Emploi de Directeur Général des Services, en prévision du départ en retraite de l'actuel directeur : ce poste a été occupé du 01/05/2020 au 02/09/2020. Le recrutement n'ayant pas été concluant, un nouveau recrutement a été lancé et le poste sera de nouveau occupé à compter du 09/03/2021. Une période de doublon est envisagée en 2021 avec l'actuel directeur.
- Emploi d'agent d'exploitation eau potable, en remplacement du départ d'un agent ayant demandé sa mutation, pourvu au 09/11/2020.

Accusé de réception en préfecture 050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE Date de télétransmission : 12/02/2021 Date de réception préfecture : 12/02/2021
--

- Emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe pour occuper les fonctions de chargé de communication. Cet emploi était pourvu par un agent contractuel. Son contrat arrivant à échéance, un nouveau recrutement a été lancé. L'agent contractuel qui occupait le poste a de nouveau été recruté.
- Emploi d'attaché, créé dans le cadre de l'audit organisationnel et fonctionnel des services du SDeau50 pour renforcer les compétences du SDeau50, pour occuper les fonctions de chargé de la commande publique pourvu au 01/01/2021.
- Emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe, créé dans le cadre de l'audit organisationnel et fonctionnel des services du SDeau50 pour renforcer l'équipe dédiée au pôle « administration générale – ressources humaines », pour occuper les fonctions de gestionnaire ressources humaines, pourvu à compter du 08/02/2021.
- Emploi d'agent d'exploitation eau potable secteur Centre Manche, en prévision d'un départ en retraite, pourvu à compter du 01/03/2021.
- Emploi d'adjoint administratif, en remplacement d'un départ en retraite, pour occuper les fonctions d'assistant de gestion budgétaire et comptable secteur Sud Manche. La prise de fonction s'est effectuée le 01/02/2021.
- Emploi de responsable d'exploitation distribution eau potable secteur Sud Manche. La notification de recrutement est en cours et la prise de poste devrait intervenir d'ici fin janvier 2021. Cet emploi va être pourvu par un agent de droit public actuellement en poste au sein du SDeau50.
- Emploi d'ingénieur, pour renforcer l'équipe dédiée à la gestion de la ressource en eau et porter le Plan de Gestion de la Ressource en Eau, pour occuper les fonctions de coordonnateur ressource en eau. Le recrutement est en cours avec une date limite de réception des candidatures fixée au 22/01/2021.

La création de deux emplois va être proposée au comité syndical de février 2021 :

- Un emploi d'agent d'exploitation eau potable sous contrat à durée indéterminée de droit privé pour remplacer l'agent nommé sur le poste de responsable d'exploitation distribution eau potable secteur Sud Manche
- Un emploi de référent budgétaire et comptable afin de renforcer le pôle finances au siège, conformément aux conclusions de l'audit organisationnel et fonctionnel des services réalisé par KPMG. Ce recrutement s'inscrit en anticipation de deux départs en retraite prévus fin 2021 d'assistants de gestion budgétaire et comptable au siège, à temps non complet (représentant un équivalent de 0,9 ETP).

Compte tenu que certains recrutements ont été effectués ou vont l'être en prévision de départ en retraite, la masse salariale 2021 va connaître une « sur-augmentation » liée aux périodes de doublon, ce qui est notamment le cas pour les postes suivants : directeur général des services, référent budgétaire et comptable siège, agent d'exploitation eau potable secteur Centre.

L'écart entre le montant prévisionnel des charges de personnel estimé pour l'année 2021 avec celui enregistré au titre de l'année 2020 est évalué à 412 000 €.

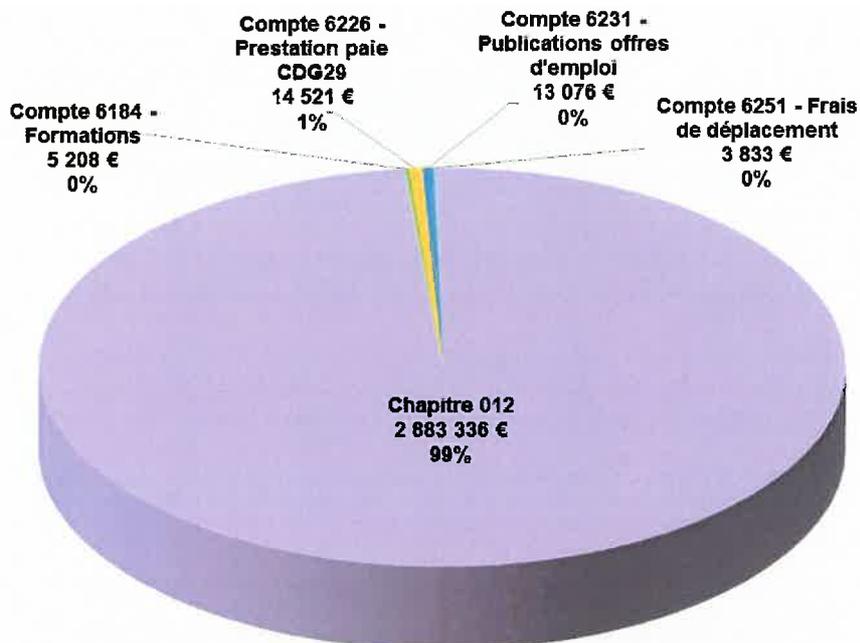
Il s'explique par les évolutions suivantes :

Nouveaux postes créés suite aux conclusions de l'audit (postes créés en 2020 avec recrutements début 2021) + poste ingénieur PGRE	154 000 €
Emplois permettant un tuilage en 2021 préalablement aux départs en retraite (dont 2 postes dont la création est proposée lors du comité syndical du 11/02/2021	128 000 €
Financement de postes n'ayant pas été occupé à temps plein en 2020	65 000 €
Provision pour évolutions salariales (1,5%) et mission temporaire	65 000 €

Pour mémoire, le montant prévisionnel du chapitre 012 du DOB 2020 était de 3 060 000 €. Le montant mandaté en 2020 pour ce chapitre s'élève à 2 883 336 €. Les écarts s'expliquent par des recrutements qui étaient prévus et qui ont été différés dans le temps, du fait notamment de difficultés à pourvoir certains emplois.

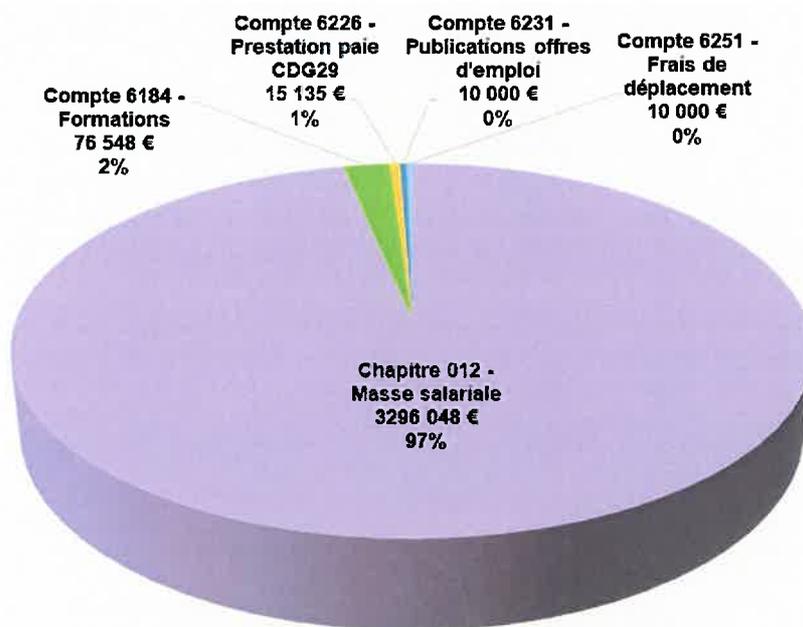
Le montant total des dépenses liées aux ressources humaines, mandaté en 2020, s'élève à 2 919 974 €. Il convient de préciser que les dépenses du compte 6184 sont relativement faibles en raison de l'annulation de la plupart des formations, du fait de la COVID-19.

Accusé de réception en préfecture 050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE Date de télétransmission : 12/02/2021 Date de réception préfecture : 12/02/2021
--



Dépenses "ressources humaines" réalisées en 2020
2 919 974 €

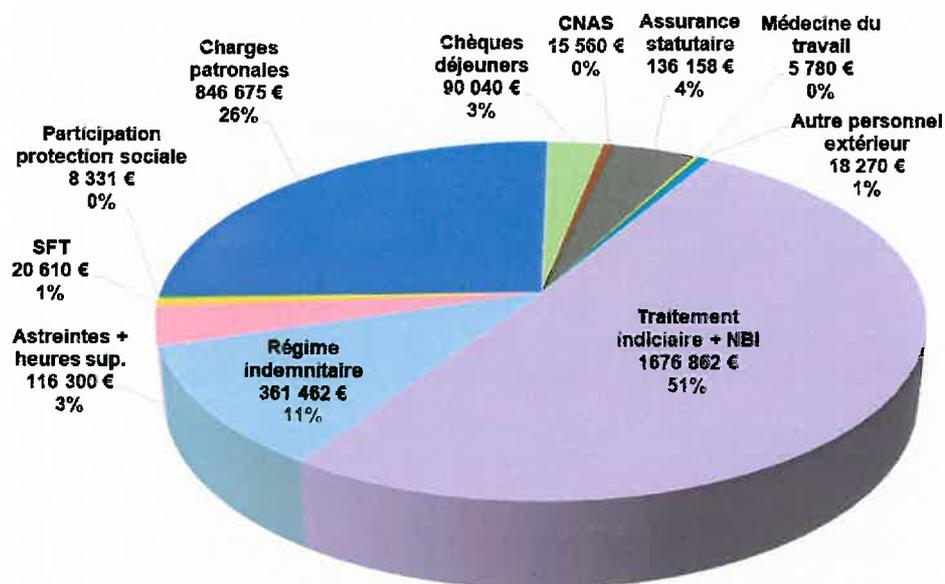
Le montant global des charges « ressources humaines » pour l'année 2021, intégrant les recrutements opérés en 2020, les recrutements en cours et à prévoir et la période de doublon du poste de DGS, est estimé à 3 407 731 € dont 3 296 048 € liés à la masse salariale (chapitre 012).



Dépenses "ressources humaines" - prévision 2021
3 407 731 €

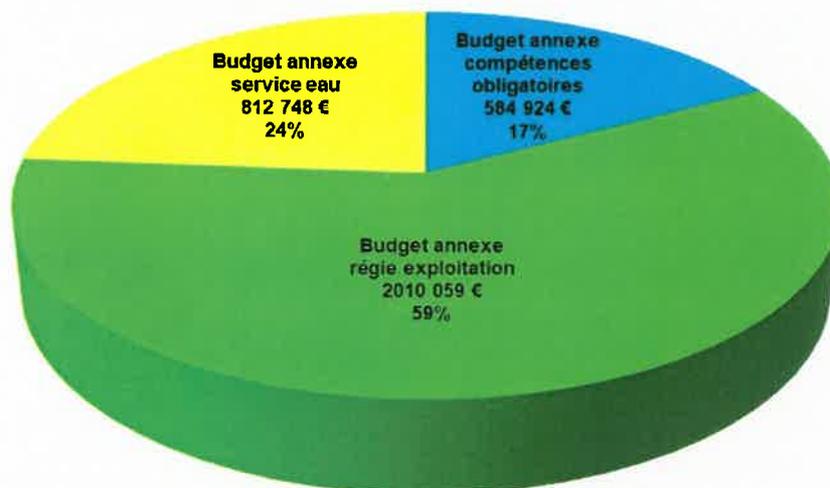
Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Les 3 296 048 € liés à la masse salariale (chapitre 012) se ventilent ainsi :



Répartition des charges de personnel - 3 296 048 €

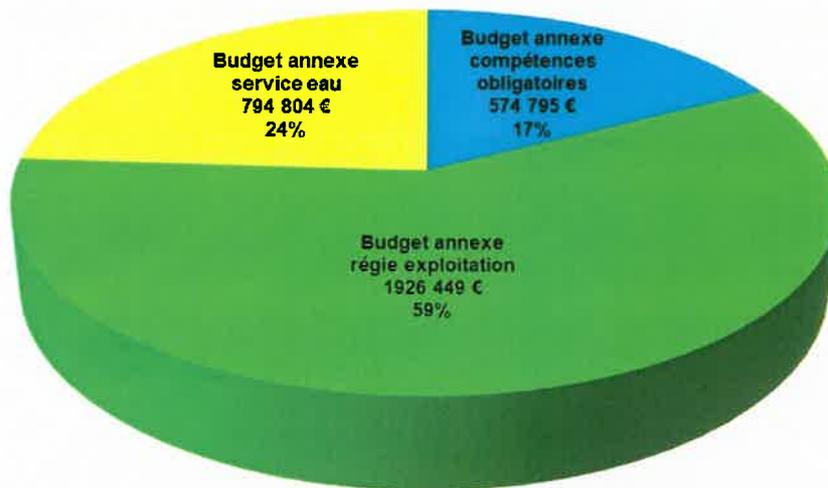
La répartition des charges globales « ressources humaines » pour l'année 2021 se répartissent budgétairement ainsi :



Ventilation budgétaire des dépenses "ressources humaines" - prévision 2021

Accusé de réception en préfecture
050-200033462-20210211-OC2021-02-11-03-DE
Date de télétransmission : 12/02/2021
Date de réception préfecture : 12/02/2021

La masse salariale de 3 296 048 € (chapitre 012) se répartit budgétairement ainsi :



**Ventilation budgétaire des dépenses du chapitre 012 -
prévision 2021**